

Roma, 3 luglio 2009

De: M. Alfredo Garzi
Secrétaire national
FP-CGIL

A: Pierre Mairresse
Directeur Département Jeunesse
pierre.mairresse@ec.europa.eu

cc: Paolo di Caro
Directeur Agenzia Nazionale
paolodicaro@agenziagiovani.ir
direzione@agenziagiovani.it

Objet: «Agenzia Nazionale per i Giovani »

Cher Monsieur Mairresse,

Je tenais à vous remercier de votre lettre du 19 juin 2009 par laquelle vous avez démontré l'attention apportée à nos préoccupations.

Parfaitement conscients que la Commission se doit de respecter l'autonomie des agences, notre organisation syndicale tenait toutefois à vous informer de la situation particulière des employés qui travaillent comme semi-dépendants à l'« Agenzia ».

Il sera du devoir de notre organisation FP CGIL de s'assurer que les conditions posées dans le Guide des agences seront réellement appliquées et en particulier que le personnel aura une « connaissance adéquate du contexte politique dans le domaine de la jeunesse au niveau national et européen ».

Je vous prie d'agréer, Cher Monsieur Mairresse, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Il Segretario Nazionale FP CGIL

Alfredo Garzi

